

Études critiques : le déterminisme des lois de la nature

Autor(en): **Saussure, Jean de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 84

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE DÉTERMINISME DES LOIS DE LA NATURE

HENRY LEENHARDT, *Le déterminisme des lois de la nature et la réalité*, suivi d'un *Essai sur l'explication en biologie*. Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1930.

Dans ce volume, M. le pasteur H. Leenhardt, docteur ès sciences et docteur ès lettres, a, comme on le voit, réuni deux savantes études dont, en leur ordre actuel, la seconde sert d'exemple, emprunté au domaine des sciences, justificatif des théories philosophiques exposées dans la première. Mais, chronologiquement, le second travail a dû précéder le premier, et c'est précisément ce qui confère leur haute valeur et leur solidité aux exposés philosophiques de M. Leenhardt : de s'être élaborés au cours de recherches scientifiques approfondies. On ne saurait trop apprécier une telle compétence chez un théologien appelé à défendre les valeurs spirituelles contre les prétentions de certaines philosophies soi-disant « à base scientifique ».

Le style de M. Leenhardt est d'une clarté toute française, et, par son art à rendre son exposé concret par de constants recours à des exemples courants, il rend aisées à comprendre des questions qui seraient loin de l'être pour tous les lecteurs, sous leur forme abstraite. Peut-être, toutefois, son ouvrage gagnerait-il encore à la suppression de quelques répétitions et retours en arrière dans le raisonnement.

Dans l'introduction à sa première étude, M. Leenhardt constate qu'il y a toujours eu des représentants de la « pensée libertaire » et de la « pensée nécessaire ». Et cela tient à ce que liberté et déterminisme sont deux *faits*, qu'il faut admettre. Après avoir cité les essais de conciliation faits par Kant, Meyerson, Renouvier et tant d'autres, l'auteur s'attache à démontrer que, pour réduire l'antithèse, il faut admettre que l'un et l'autre de ses termes sont *relatifs*. Et il conclut : « la liberté n'est pas une puissance aveugle, absolue, totale ; elle ne peut être qu'une puissance relative, limitée, mais susceptible nonobstant de réalisations effectives. La liberté absolue ne peut

intéresser l'homme, car il a vite fait de constater qu'elle n'existe pas. Être libre, ce n'est pas pouvoir imposer aux choses son caprice, mais réaliser dans le monde des fins que l'on s'est proposées. Or, pour réaliser des fins, il faut des moyens ». La liberté réclame donc un « milieu » où s'exercer, et un milieu ordonné, car, s'il est anarchique, il devient impossible de prévoir et, par conséquent, de « réaliser une fin ». La liberté elle-même implique donc, pour s'exercer, un certain déterminisme, une connaissance de ce déterminisme et, en s'exerçant, elle crée elle-même de nouveaux déterminismes. « La liberté implique donc expressément le déterminisme, non pas théoriquement comme son contraire, non pas comme son antithèse, mais comme une condition même de sa possibilité, comme le seul terrain sur lequel elle peut prendre corps. »

Mais, de son côté, ce déterminisme n'est que relatif, et il ne faut pas le confondre avec la nécessité. Ce n'est que par une confusion de l'explication scientifique et de l'explication mathématique, par une confusion de la cause et de la loi, que l'on conclut parfois à la nécessité universelle. Ces remarques conduisent M. Leenhardt à une très fine et très perspicace analyse de la notion même de causalité, qui l'amène à distinguer causalité rationnelle et causalité empirique, car « la causalité est à la fois un besoin inné de l'homme, une manière de penser pour lui, une « catégorie *a priori* de son entendement », comme l'a voulu Kant, et une donnée de l'expérience, comme l'a voulu Hume ». De plus, il y a différentes sortes de causalité : la *causalité par définition* (le soleil est cause de la lumière du jour) ; la *causalité occasionnelle* (le retard de ma montre est cause de ce que j'ai manqué le train). Ces deux sortes de causes ne peuvent constituer le terme d'un rapport causal proprement dit ; ces deux causalités n'ont rien de scientifique. Tout autre est la *causalité efficiente* (la chaleur dilate les corps), qui implique non seulement une séquence mais une réelle continuité de la cause à l'effet, un transfert de l'une à l'autre, qui altère la première et se prête à la *mesure*. Seule cette troisième sorte de causalité, avec la possibilité qu'elle offre « de quantifier les termes du rapport causal », peut donner lieu à l'explication scientifique. « La causalité scientifique... est... la détermination *quantitative* de la cause efficiente, autrement dit l'expression quantitative du rapport causal. » Ainsi se formule la « *loi scientifique*, qui n'est autre chose qu'un rapport causal, exprimé de telle façon qu'il soit applicable à tous les cas analogues à celui dans lequel il a été établi ». C'est l'*induction* qui confère à cette loi sa généralité. Le déterminisme qui en résulte repose donc sur un *postulat* (les mêmes causes ont toujours les mêmes effets).

Le principe de causalité, fondé sur l'induction, revêt une valeur diverse selon les différentes sortes de causalité. Absolu pour les causes par définition, faux pour les causes occasionnelles, il reste aléatoire pour la cause scientifique. L'expérience peut toujours obliger à réduire la portée d'une loi (par exemple l'iodure d'argent, au lieu de se dilater, se contracte à la chaleur) ; sa généralisation par le moyen de l'induction reste donc toujours sujette à erreur.

Par contre, la relation mathématique se généralise à coup sûr. Et dans ce cas l'on peut parler de nécessité, mais cette nécessité n'est plus causale. Pour atteindre à la nécessité, la science tend donc à substituer la *loi* à la *cause* ; mais le rapport légal, pour pouvoir s'appliquer aux phénomènes, doit pré-supposer leur stabilité dans le temps, donc postuler le déterminisme ; tandis que l'explication causale originelle ne postulait que la constance, l'explication mathématique, qu'on lui a substituée, postule la nécessité. Mais il faut alors se demander si le phénomène exprimé par la loi est bien encore le phénomène réel.

Or, en étudiant de près la notion de loi, on s'aperçoit que la loi correspond à notre expérience de la réalité, et non pas à la réalité elle-même. « La formule nous apparaîtra comme déterminant les conditions d'existence, mais non l'existence elle-même, la réalité » ; elle établit le possible et non le réel. A l'appui de cette affirmation, M. Leenhardt cite plusieurs symptômes de l'écart entre la loi scientifique et la réalité, entre autres le fait que la science ignore le temps réel qui provoque l'irréversibilité des phénomènes. C'est dans les domaines où la science serre du plus près la réalité qu'elle peut le moins abstraire. On ne peut donc dire que la loi scientifique régit les phénomènes réels ; elle les exprime bien plutôt *a posteriori* ; pour être, tout phénomène doit y être conforme, mais elle ne peut le faire être. A l'efficiencé de la cause doit s'ajouter, pour la déclencher, un élément déterminant ; or « cet élément déterminant de la causalité est irrésoluble à la pure efficiencé : rien, dans le rapport causal entre deux phénomènes ne peut en rendre compte ; c'est un élément qui paraît hétérogène aux phénomènes en tant que tels et qu'aucune science ne peut atteindre directement ». Déclarer nécessaire le déclenchement de la cause, ce n'est plus faire de la science, mais de la métaphysique. Ce concept métaphysique de « nécessité » n'explique rien ; il ne s'applique qu'aux sciences abstraites, où la causalité n'existe pas ; les sciences concrètes ont bien plutôt affaire à un déterminisme non nécessaire, et le relativisme actuel des sciences (atomistique, etc.) conduit même à remplacer la causalité par la probabilité.

M. Leenhardt consacre donc le dernier chapitre de sa première étude à la définition d'un déterminisme non nécessaire, et même téléologique, puisqu'il ne peut se réduire à la causalité efficiencé. Et, à l'appui de cette conception, il expose, dans sa seconde étude, les recherches biologiques qui l'ont conduit à se libérer de Lamarck et de Darwin, et à refaire une place au finalisme dans l'explication scientifique. (« Recherche sur la formation de la coquille des mollusques. »)

A la lumière d'une telle notion du déterminisme, on se rend compte que la réalité n'est pas seulement science, mais, à proprement parler, histoire ; sa finalité nous est indiquée par les principes fondamentaux qui orientent les sciences et qui, n'exerçant eux-mêmes aucune causalité particulière, gouvernent l'ensemble du jeu des lois spéciales (par exemple, le principe de Carnot). En généralisant ces vues, on peut s'élever même jusqu'à la conception d'un

déterminisme qui ne soit pas seulement inhérent au monde et ne se réduise pas à l'ensemble de ses virtualités, mais qui le domine, le dépasse, l'oriente et lui fasse produire « du nouveau », sans cependant régir aucun phénomène particulier. Dans ces conditions, le monde n'apparaît plus comme seulement calculé, mais comme vraiment pensé, et pensé par Dieu.

L'on se réjouira de cette pénétrante analyse du déterminisme scientifique faite par un théologien. En notre temps de spécialisation à outrance, rares sont, hélas ! — et tant dans le camp de la science que dans celui de la religion — les esprits qui, versés dans l'une de ces disciplines, parviennent à connaître l'autre suffisamment pour se libérer, et nous libérer à leur suite, des préjugés qui les ont, trop longtemps, opposées. Aussi convient-il de féliciter et de remercier M. Leenhardt pour l'immense service que son ouvrage peut rendre et aux savants et aux croyants.

J. DE SAUSSURE

LAUSANNE — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE LA CONCORDE
